

Campagne d'emplois 2020

	Nature :	⊠ MCF □ PR		DÉPARTE	MENT/FILIÈRE		
Identification du poste	N° d'emploi: Section de CNU :	MCF	⊠ DEG		☐ SCIENCES ☐ ESPE		
Etat du poste	∇ : vacant S : susceptible d'être vacant		Date de la vacance : 24/08/2020				
Mode de recrutement	concours de Maître de conférences (se référer au 1° de l'art. 46 du décret 84-431 modifié)						
Profil du poste pour la publication sur Galaxie :							
Présentation de l'établissement : L'université de la Polynésie française est implantée sur l'île de Tahiti. C'est une université pluridisciplinaire qui compte environ 3 500 étudiants, 115 enseignants et enseignants-chercheurs, 100 personnels administratifs et 200 enseignants vacataires. L'UPF a accédé aux responsabilités et compétences élargies depuis le 1er janvier 2013. Le budget est de 28 millions d'euros dont 22 de masse salariale. Elle comprend 3 départements de formation (Droit, Économie, Gestion ; Lettres, Langues et Sciences Humaines ; Sciences, Technologies et Santé), une École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, 5 équipes de recherche labélisées, 2 structures fédératives (CIRAP et OGT), une UMR (EIO) et une USR (MSHP).							
Présentation du département : Le poste est rattaché au département Droit, Economie, Gestion, qui compte environ 1200 étudiants et 27 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires. L'offre de formation du département comprend trois licences, une licence professionnelle, et trois masters.							
Activités d'enseignements :							
Le candidat recruté interviendra dans les enseignements (CM, TD) en sciences de gestion de la licence économie et gestion, de la licence professionnelle hôtellerie-tourisme ainsi qu'en master management et commerce international.							
La contribution à la prise en cl profil de poste.	se en charge de responsabilités pédagogiques et administratives fait partie intégrante des attendus du						

<u>Contact</u>: Vincent DROPSY (responsable de l'équipe pédagogique de la licence économie et gestion) : <u>vincent.dropsy@upf.pf</u>

Activités de recherche :

Le candidat est appelé à rejoindre le laboratoire Gouvernance et Développement Insulaire (GDI) pour y poursuivre des recherches en sciences de gestion, en vue de compléter l'éventail des disciplines couvertes par ce dernier (en droit, économie, gestion et science politique). Le laboratoire est actuellement structuré autour de deux axes : « gouvernance, normes et institutions » et « stratégies de développement des économies insulaires ».

Les recherches du candidat devront lui permettre de contribuer aux travaux menés sur le tourisme qui sont développés au GDI dans le cadre du CETOP (présentation ci-dessous).

Le CETOP (Centre d'Études du Tourisme en Océanie-Pacifique) est une composante du laboratoire GDI (Gouvernance et Développement Insulaire), laboratoire du département Droit, Économie et Gestion. Il a pour objectif de faire avancer la connaissance des phénomènes touristiques en Océanie et plus largement dans le Pacifique, notamment pour tenir compte de l'origine des touristes de la Polynésie française. L'équipe se compose essentiellement d'enseignant-chercheurs en marketing, gouvernance-stratégie, réseaux sociaux numériques, économie, sociologie et anthropologie.

Site du CETOP : http://cetop.upf.pf / Facebook du CETOP : http://cetop.upf.pf / Facebook du CETOP : http://www.facebook.com/cetop.upf

Contact : Vincent DROPSY (responsable de l'équipe pédagogique de la licence économie et gestion) : vincent.dropsy@upf.pf

Modalités de candidature :

Les candidats doivent saisir leur déclaration de candidature et transmettre leur dossier dans le domaine applicatif Galaxie, accessible à partir du portail Galaxie des personnels de l'enseignement supérieur :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html

Le dossier de candidature doit également être adressé au Président de l'université.

Ce dossier doit être envoyé au format PDF en un seul fichier par courriel à : recrutements@upf.pf

	Laboratoire d'accueil :							
Dénomination		Type (UMR, EA, JE, ERT)	N°	Nbre d'enseignants- chercheurs				
	GDI	EA	4240	30				

CONSIGNES À RESPECTER POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dépôt d'une candidature se fait en deux étapes :

- 1. Enregistrement de votre candidature sur le portail Galaxie
- 2. Envoi de votre candidature à l'adresse de messagerie : recrutements@upf.pf

Votre dossier de candidature dématérialisé devra parvenir au format PDF uniquement en un seul fichier libellé ainsi: NOM_PRENOM_REFERENCEGALAXIE.pdf

NB : la référence Galaxie correspond à un numéro à quatre chiffres

Aucun dossier papier ne sera accepté

Votre dossier de candidature devra obligatoirement être composé des pièces ci-après, dans l'ordre suivant (Arrêté du 13 février 2015) :

- 1. déclaration de candidature, datée et signée, téléchargeable sur GALAXIE ;
- 2. copie d'une pièce d'identité recto/verso avec photo ;
- 3. curriculum-vitæ;
- 4. copie du diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
- 5. copie du rapport de soutenance du diplôme détenu

Par ailleurs, pour toute candidature au titre de la mutation, du détachement, ou pour les enseignants-chercheurs exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification, merci de faire parvenir en plus :

- Pour toute candidature au titre de la **mutation** :
- attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures;
- Pour toute candidature au titre du détachement :
- attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visées à l'article 40-2 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions;
- Pour toute candidature au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification
- attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ;

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.